



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E115285

VALABLE JUSQU'AU 24/11/2026

ÉDITÉ LE

02/09/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2013

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 02/09/2024  
1 000

Raison sociale : G. MOISSON COUVERTURE

2 RUE DU ONZE NOVEMBRE  
14320 FONTENAY-LE-MARMION

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CAEN 2013B01192

Siret : 798 964 193 00014

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 6548520-1

Assurance Responsabilité Travaux :  
THELEM ASSURANCES TRCB02855182

Assurance Responsabilité Civile :  
THELEM ASSURANCES TRCB02855181

Téléphone : 0622673761

Fax : 0622673761

Portable : 0622673761

Site Internet :

E-mail : sas.moissoncouverture@yahoo.com

Responsabilité légale :  
MOISSON GÉRALD PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité            | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------|----------------------|
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 09/03/2023           |
| 3143 | Fenêtres de toit en pente Mention RGE            | 07/09/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                         | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                 | 01/01/2021         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 09/03/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.